

13 - Adhésion de la Ville de Besançon à l'Association «Sur les pas... et dans les pages de Victor Hugo»

M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : 2012 a célébré au printemps le 150^{ème} anniversaire de l'édition du roman «Les Misérables». A cette occasion, des passionnés de Victor HUGO, de l'œuvre autant que de l'homme, se sont rassemblés à Montreuil-sur-Mer et ont décidé la création de l'association «**SUR LES PAS... ET DANS LES PAGES DE VICTOR HUGO**».

La Ville de Besançon était présente. Cette association souhaite réunir autour de son projet les institutions et à travers elles les personnes qui œuvrent à la transmission de l'immense patrimoine que l'auteur, voyageur éclairé, a laissé par ses écrits, ses descriptions, ses dessins et surtout par son engagement dans l'histoire de son siècle. Les lieux que Victor Hugo a parcourus, pour une excursion, un séjour, une résidence, portent tous l'empreinte de sa mémoire.

L'association a pour objectifs de :

- répertorier et identifier les lieux de visite, de séjour, dans les pas de Victor HUGO
- créer une «Route Européenne Victor Hugo» et développer des parcours touristiques
- présenter les informations propres au patrimoine de mémoire de chaque lieu
- inventorier les personnes ressources et les publications
- relier les lieux signataires d'une charte de la «**Route Européenne Victor HUGO**»
- aider à mieux faire connaître Victor HUGO : l'homme et son œuvre.

La «Route Européenne Victor Hugo» se veut aussi internationale, autour d'échanges et de connaissances partagées par des passionnés, un itinéraire ponctué d'étapes identifiables de l'univers hugolien, de rendez-vous culturels, événementiels et touristiques, à l'exemple de Victor Hugo lui-même.

Le montant annuel de la cotisation est proposé à 300 €.

En cas d'accord, cette dépense serait prélevée sur les crédits existants de la ligne de crédit 011.324.6281.20000.

Enfin, il est proposé de désigner M. GOVIGNAUX en qualité de représentant titulaire de la Ville au sein de l'Association «Sur les pas... et dans les pages de Victor Hugo».

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adhérer à l'association «sur les pas... et dans les pages de Victor Hugo»
- de désigner M. GOVIGNAUX, Conseiller Municipal, comme représentant titulaire à cette association
- d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 300 €.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarques. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.